Auch, le 28 août 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée scolaire 2025-2026 : 6 788 collégiens attendus dans les collèges publics du Gers

La rentrée 2025 s'annonce sous les meilleurs auspices dans les 19 collèges publics gersois (sur 20 sites), qui accueilleront 6 788 élèves, soit une légère hausse de +0,7 % par rapport à l'an dernier (+51 élèves).
Parmi les nouveautés de la rentrée : une nouvelle unité ULIS (classe pour élèves en situation de handicap) ouvre au collège de Plaisance-du-Gers.
Les évènements forts de la rentrée : les travaux d'urgence réalisés au collège de Fleurance suite à l'incendie du 13 juillet pour accueillir professeurs et élèves dans des locaux adaptés.

Au total, 17 millions d'euros sont consacrés à l'éducation par le Conseil départemental du Gers. Alimentation durable, équipements numériques, travaux de rénovation, accompagnement des équipes : chaque poste d'investissement traduit la volonté du Département d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux jeunes Gersois.

Des agents départementaux mobilisés
Le Département du Gers met à disposition des collèges 206 agents (restauration, entretien, maintenance).Depuis 2006, leur nombre a progressé pour garantir un service public de qualité au quotidien.

Une restauration scolaire de qualité et solidaire
Offrir aux collégiens des repas équilibrés, respectueux de l'environnement et ancrés dans le terroir gersois, fait partie des grandes priorités du Département. Les restaurants scolaires poursuivent leur transition vers une alimentation toujours plus locale, biologique et durable, tout en menant des actions de sensibilisation autour du goût, du bien-manger et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.
Chaque année, près d'1 million de repas sont servis dans les collèges gersois.

Au 1er septembre 2025, le prix du repas facturé par colléfgien sera de3,82 € (contre 3,32 € depuis janvier), après avoir été gelé pendant 4 ans, afin de tenir compte de l'augmentation du coût réel des repas (près de 10€)
Pour soutenir les familles modestes, un nouveau dispositif d'aide à la restauration entre en vigueur dès la rentrée.

Le Département poursuit également son engagement pour une alimentation saine et durable :

Direction Communication du Conseil Départemental du Gers – communication@gers.fr– 05.62.67.40.73
81 Route de Pessan – BP 20569 32022 Auch Cedex 9

- Les repas se composent aujourd'hui de 71 % de produits bio et 65 % de produits locaux (objectifs fixés pour 2025 sont dépassés: 60 % bio et 60 % local)
    - 2,7 millions d'euros de denrées achetées chaque année, dont plus d'1,7 million directement pour les producteurs locaux (dont 1,1 million pour les producteurs gersois)
- L'ensemble des collèges est labellisé Ecocert "En cuisine", gage de qualité.
- Trois collèges 100 % bio : Françoise-Héritier (L'Isle-Jourdain), Fezensaguet (Mauvezin) et Saint-Exupéry (Condom).

Soutien aux familles

- Aide à la scolarité : de 77 € à 168 € selon les revenus.
- Aide à la restauration : un nouveau barème calqué sur celui des bourses nationales remplace l'ancienne aide forfaitaire, pour cibler davantage les foyers qui en ont besoin et limiter le non recours

Numérique et équipements

Le Département investit pour moderniser les collèges :
Le Département poursuit également son engagement en faveur du numérique éducatif :

- 165 000 € pour du matériel et du câblage en 2025 ;
- Un parc informatique renouvelé régulièrement (ordinateurs de moins de 7 ans, vidéoprojecteurs interactifs, PC portables pour les chefs d'établissement) ;
- Internet très haut débit : chaque collège dispose désormais de la fibre avec un débit de 500 à 800 Mb/s ;
- Le collège de Plaisance poursuit l'expérimentation de dotation de PC portables pour chaque élève.

Travaux et entretien des collèges

Le Département maintient un budget de 5 M€ pour les bâtiments scolaires en 2025, malgré un contexte économique contraint.
Parmi les principales opérationsbatimentaires :

- Samatan : achèvement de la mise en accessibilité et réaménagements (900 000 €) ;
- Gimont : poursuite de la rénovation énergétique (297 000 €) ;
- Fleurance : 510 000 € mobilisés suite à l'incendie du 14 juillet (mise en place de modulaires pour accueillir les élèves) ;
- Eauze : adaptation du service restauration en attendant sa reconstruction ;
- Lectoure (lycée + collège) : participation départementale de 650 000 € aux travaux menés par la Région.

Le Département poursuit également son programme récurrent de travaux de maintenance préventive et curative, et l'amélioration de l'ensemble des collèges.

Concernant l'investissement mobilier et logistique :

- 94 300 € investis en mobilier scolaire (dont de nouveaux équipements à Condom, Plaisance, Samatan) ;
- Plus de 10 000 € consacrés à l'entretien des espaces verts.

A noter : la forte mobilisation après l'incendie au collège de Fleurance pour assurer un accueil des élèves, avec des salles modulaires.

<u>Culture, jeunesse et ouverture sur le monde</u>

Le Département encourage l'épanouissement des collégiens par :

- Le concours d'expression occitane, qui a réuni 167 élèves en 2025 ;
- Des projets Erasmus+ : 238 élèves ont voyagé en Europe (Grèce, Italie, Roumanie) en 2025 ;
- Le concours de cuisine "Gastro'Mômes", remporté en 2025 par le collège de Samatan, pour valoriser les produits locaux et le savoir-faire des équipes de restauration.

Ainsi, avec des investissements importants dans les bâtiments, le numérique, la restauration durable et le soutien aux familles, le Conseil départemental du Gers ré-affirme en cette rentrée scolaire 2025-2026 sa volonté de garantir à chaque collégien un cadre d'apprentissage moderne, solidaire et de qualité.

Le Mot du Président

« *Malgré un contexte budgétaire tendu, nous faisons le choix de poursuivre nos investissements dans nos collèges. Parce qu'offrir les meilleures conditions de réussite à nos jeunes Gersois, c'est préparer l'avenir de notre territoire.* » - Philippe Dupouy, Président du Département du Gers.